

Plusieurs postes à pourvoir

FICHE DE POSTE

Animatrice/animateur Référent/e ACM sans Hébergement
Animation saisonnière

PÉRIODES D'EMPLOI :

Vacances scolaires

DUREE DU POSTE :

Selon la structure et la période en **CEE**.

Horaires selon la structure.

Convention collective de l'animation.

Rémunération en fonction du Coefficient 280+ prime de 20 points

Temps de préparation rémunéré.

Panier repas.

AFFECTATION :

- ACM ESPINASSES (05).
- ACM VENTAVON (05)
- ACM GARDE COLOMBE (05)
- ACM LE POET (05)
- ACM RIBIERS (05)
- ACM LA BATIE VIEILLE (05).
- ACM MONTGARDIN (05)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud 04160 Château Arnoux St Auban

MISSIONS :

Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des activités de vacances
Participer à la traduction concrète des objectifs du projet éducatif des Foyers Ruraux sous
l'autorité du coordonnateur.

FONCTIONS :

Accueillir les familles

Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants au regard des réglementations et des cadres légaux

Rédiger le projet d'animation en lien avec le projet pédagogique du directeur

Mettre en œuvre le projet d'animation

Gérer et encadrer un groupe d'enfants.

Notion de Responsabilité importante.

Animer l'équipe d'animation.

TÂCHES :

Animation d'équipe

Gestion des présences, arrivées et départ

Assure de manière ponctuelle le rôle d'assistant sanitaire

Gérer les déplacements/sorties en lien avec le coordonnateur.

Rédaction du projet d'animation en équipe

Faire vivre des projets d'animation et des propositions d'animation en fonction du public

Accueil et médiation vis à vis des familles

Prendre en charge la gestion de la vie quotidienne et collective des enfants

Accompagner les publics dans la réalisation de leurs projets

Rendre compte de ses actions auprès de la FFRAS

Participation à la préparation et au bilan du séjour de vacances

Participer au protocole d'entretien et d'hygiène des locaux.

COMPETENCES REQUISES :

Autonomie professionnelle,

Savoir travailler en équipe,

Connaissance réactualisée de la réglementation des accueils collectifs de mineurs

Capacité d'observation, d'écoute,

Sens de l'organisation, capacité d'anticipation d'adaptation

Diplomatie,

Devoir de confidentialité,

Connaissance de l'outil informatique est un plus : traitement de texte, tableur

Titulaire du permis B (Facultatif)

FORMATION REQUISE :

BAFA ou BP JEPS ou tous autres diplômes permettant l'encadrement de mineurs accueillis en ACM.

CONTACT :

Pour Ventavon, Le poet, Gardé Colombe, Ribiers : O. GUILLOT

ffras@foyersruraux.org

Pour Espinasses, La Batie Vieille et Montagrdin : C. DEMARET Directrice d'ACM

acm.espinasses@gmail.com



4 place du Commerce
04 160 CHÂTEAU-ARNOUX
06 44 89 66 15
ffras@foyersruraux.org

3bis, Place de la Mairie 04200 PEIPIN
04 92 61 36 32

N° SIRET : 326 284 767 00075

Association agréée Jeunesse Education Populaire